

Equipier polyvalent en Hôtellerie de plein air H/F - Description du poste

Vous êtes rigoureux(se), investi(e) et doté d'un fort un esprit d'équipe. Vous avez le sens du service et du détail, alors le Domaine EcÔtelia vous attend pour compléter son équipe. Votre engagement, votre flexibilité et vos qualités relationnelles, seront des atouts primordiaux pour réussir dans ce poste. L'équipier est le poste polyvalent par excellence, l'occasion de découvrir plusieurs métiers en un, de ne pas s'ennuyer dans son travail, d'aider et être aidé(e) par le reste de l'équipe et d'apprendre plusieurs facettes des métiers de l'hôtellerie restauration. L'important c'est d'en vouloir, d'aider les clients et, surtout, de toujours garder le sourire !

Le Domaine EcÔtelia est un hôtel de plein air écologique situé dans le sud de la Gironde. Il dispose de 26 hébergements insolites (cabanes dans les arbres, roulottes, yourtes, lodges avec spa...), d'un espace bien être et propose de nombreuses prestations complémentaires pour les clients. Offrant une expérience unique en France, en immersion totale avec la nature, le Domaine est ouvert de la Mi-février à la Mi-novembre.

Vos principales missions :

- Préparation des paniers petits déjeuners et repas
- Plonge des paniers petit déjeuner
- Service au bar et à l'épicerie
- Entretien de la cuisine, de l'épicerie et de la terrasse du bar.
- Soutien aux équipes de ménage
- Préparation des hébergements
- Aide et service client
- Mise en rayon

Vos qualités :

- Esprit d'équipe, souci du détail, sens de l'accueil et discrétion.
- Goût du contact et du dialogue & aisance relationnelle.
- Faculté d'adaptation aux changements et imprévus
- Organisation, rigueur et réactivité
- Dynamique

Type d'emploi :

- CDD : Dès que possible jusqu'au 11 Novembre.
- De 14h à 35h hebdo en fonction des périodes.
- La durée du contrat et les horaires peuvent varier en fonction des profils.
- Travail les week-ends et vacances scolaires en hors saison
- Temps plein en Juillet et Aout
- Poste non logé.

- Travail en journée uniquement
- Travail les jours fériés
- Rémunération : Smic horaire